

MONTEA – COMMUNIQUÉ DE PRESSE

28 octobre 2024 – 18h30

Informations réglementées

Montea acquiert son premier site dans le port d'Anvers

Publication en conformité avec l'article 15 de la loi du 2 mai 2007 relative à la transparence – nouveau dénominateur suite à l'augmentation de capital



MORE INFORMATION
www.montea.com



Montea acquiert le complexe industriel Luithagen à Anvers via un apport en nature

- L'acquisition comprend plus de 20 000 m² d'entrepôts et de bureaux situés sur un terrain de 42 000 m².
- Signature d'un nouveau contrat de concession de 30 ans avec le port d'Anvers-Bruges
- Montea envisage une rénovation complète en mettant le développement durable au cœur de son projet.
- Montea émet 147.578 nouvelles actions au prix de 73,52 EUR par action

Montea acquiert son premier site dans le port d'Anvers dans le cadre de sa stratégie d'investissement visant des sites de premier ordre, en particulier dans les centres de transport multimodaux. Montea prévoit une rénovation significative et durable de l'entrepôt de plus de 20 000 m².

Le site de Luithagen, un complexe industriel réputé comprenant 11 unités, bénéficie d'une position stratégique au niveau de l'échangeur A12/E19/Noorderlaan, au nord de la ville. Le site est loué depuis longtemps à diverses entreprises offrant des services d'appui au port, tels que la fourniture de pièces de rechange, la maintenance, l'entretien et les services de messagerie.

Modernisation durable

Montea acquiert ce site dans le but de lancer un ambitieux projet de rénovation à long terme, avec le développement durable comme priorité principale. Les unités, qui sont utilisées depuis 40 ans maintenant, seront modernisées progressivement, conformément aux principes directeurs de Montea pour les nouveaux investissements. Les rénovations incluront le remplacement des menuiseries et des façades, l'ajout d'isolation supplémentaire, l'amélioration de la toiture, ainsi que l'installation de panneaux solaires, de pompes à chaleur et de bornes de recharge. Ainsi, Montea veillera à ce que ces bâtiments ne répondent pas seulement aux normes actuelles, mais qu'ils deviennent des contributeurs à un avenir plus durable. L'achat du site par Montea représente un investissement d'environ 10,85 millions d'euros, avec un rendement attendu d'environ 8,0 %. Bridgegap et Mertens Vastgoed ont apporté leur conseil pour la transaction.

« Grâce à cet investissement, Montea fait son entrée dans le port d'Anvers, un pôle clé pour le transport et la distribution, ainsi qu'un moteur économique en Belgique. Le site de Luithagen a toujours prouvé sa valeur en raison de son emplacement stratégique et de la flexibilité de sa structure d'entrepôt. Les améliorations que nous prévoyons d'apporter au bâtiment garantiront le succès à long terme du site », a déclaré Xavier Van Reeth, country director Belgium.

Une acquisition via un apport en nature

Cette acquisition s'est faite via un apport en nature avec le paiement du site par l'octroi de 147.578 nouvelles actions Montea. Ces nouvelles actions ont été émises dans le cadre d'une augmentation de capital approuvée par l'administrateur unique de Montea conformément aux dispositions statutaires en vigueur concernant le capital autorisé. Le prix d'émission a été fixé à 73,52 euros par action. Cette transaction renforce les fonds propres de Montea de 10.850.000 euros, dont 3.007.630,87 euro en capital social et 7.842.369,13 euros en primes d'émission.

Les nouvelles actions Montea sont du même type que les actions existantes de Montea et donnent à leur détenteur les mêmes droits que celles-ci, y compris le droit au dividende pour l'exercice 2024, qui a commencé le 1er janvier 2024. Ces nouvelles actions devraient être cotées sur Euronext Bruxelles et Euronext Paris au plus tard le 30 octobre 2024, sous le même code ISIN que les actions Montea existantes (BE0003853703).

Notification conformément à l'article 15 de la loi du 2 mai 2007 relative à la notification des participations importantes

Suite à la réalisation de cette augmentation de capital et à l'émission de nouvelles actions, le capital social total émis de Montea au 28 octobre 2024 est de 471.412.726,19 euros représenté par 23.131.212 actions ordinaires entièrement libérées. Cette émission ne comporte pas d'actions privilégiées, d'actions sans droit de vote, d'obligations convertibles ou de droits de souscription donnant droit à des actions. Chacune de ces actions confère une voix à l'assemblée générale annuelle et ces actions représentent donc le dénominateur aux fins des notifications au titre des règles de transparence (c'est-à-dire les notifications en cas d'atteinte, de dépassement ou de passage en dessous des seuils statutaires ou légaux). Outre les seuils statutaires de 5 % et les multiples de 5 %, l'article 9 des statuts de Montea prévoit un seuil statutaire supplémentaire de 3 %.

A PROPOS DE « DE L'ESPACE POUR GRANDIR » (SPACE FOR GROWTH) de MONTEA

Montea NV est une société immobilière de droit belge cotée en bourse (GVV/SIR) spécialisée dans l'immobilier logistique en Belgique, aux Pays-Bas, en France et en Allemagne. L'entreprise est un acteur de premier plan sur ce marché. Montea offre à ses clients les surfaces dont ils ont besoin pour se développer, en proposant des solutions immobilières polyvalentes et innovantes, permettant à Montea de créer de la valeur pour ses actionnaires. Au 30 septembre 2024, le portefeuille immobilier de Montea comprend une surface locative totale de 2 026 463 m², répartie sur 99 sites. Montea NV est cotée sur Euronext Bruxelles (MONT) et Euronext Paris (MONTP) depuis fin 2006.

CONTACT PRESSE

xavier.vanreeth@montea.com | +32 53 82 62 62

PLUS D'INFO

www.montea.com



Information réglementée
28 octobre 2024 – 18h30